



JUILLET 2020
N° 2

TOUS ENSEMBLE !

Bulletin de la CGT CGT Paris Employés – UGICT CGT – CGT Tours

Edito

Le CSE se tenait le 9 juillet avec, entre autres, deux points à l'ordre du jour qui intéressaient l'ensemble des salarié.e.s, d'une part la suppression du titre restaurant papier et son remplacement par la carte restaurant et d'autre part la prime exceptionnelle Covid.

Le premier faisait l'objet d'une consultation de l'ensemble des élu.e.s, quant à la prime Covid, il s'agissait d'une simple information.

Celles et ceux qui attendaient le « jour d'après » et (rêvons un peu,,,) d'autres rapports sociaux en seront pour leur frais,

Consultation « bidon » du CSE sur la carte restaurant imposée puisque la décision était prise et annoncée depuis déjà plusieurs jours.

S'agissant de la prime Covid, notre Directeur a eu beau jeu de nous jouer la même petite musique tous les samedis matins sur l'air de vous êtes « les garants de la continuité du service public ». Après avoir entendu cela, nous pensions (naïvement sans doute) que tous les salarié.e.s seraient concerné.e.s étant donné que toutes et tous ont œuvré pendant la période de crise sanitaire. Eh bien non, encore une fois, il n'en est rien... D'ailleurs, il n'est même pas question de négocier, la décision est prise de manière unilatérale par la direction

Les élu.e.s du CSE et à travers eux, les organisations syndicales ne sont conviées que pour en être informées. Cela a été également le cas lors de la réunion à l'Ucanss où chaque Caisse nationale pour sélectionner les bénéficiaires, y a été de son lot d'arguments subjectifs avec des critères évasifs.

Résultat : Recouvrement 390 € pour 35% de l'effectif ; Famille 30% de l'effectif, 700 € pour 5% et 350 € pour 25% ; Vieillesse 15 à 20% de l'effectif Entre 700 et 800 € ; Maladie 51% de l'effectif 450 € pour 16 %, 200€ pour 35%

La direction a donc décidé de critères d'attribution différents pour un même emploi excluant du dispositif la grande majorité des salariés.

Quel grand écart entre les déclarations pompeuses de la période confinement et le cynisme, la morgue du jour d'après.

Comme nous l'avons dit dans notre déclaration

La CGT ne revendique pas de médaille, ou de badges comme le proposent pour les enseignants certaines académies de l'Éducation Nationale. La Cgt ne revendique surtout pas d'aller défiler sur les Champs Élysées comme l'a suggéré le Président pour les personnels soignants.

La CGT revendique l'augmentation générale de la valeur du point, des conditions de travail dignes, des embauches à hauteur des besoins pour répondre à notre mission de service public.



Conseil Social et Economique

9 juillet 2020

Consultation relative au projet d'installation du plateau PFS de Flandre au Dionys.

Pour la Direction, ce projet est motivé par :

- Incompatibilité de la fonction de téléconseiller et les bruits et nuisances sonores liés aux travaux
- Un ré-équilibrage des plateaux pour aboutir à la répartition 1/3 1/3 1/3 -

L'objectif prévu est de 35 places même si le responsable de la DRA indique qu'il s'agit juste d'une cible... A noter que le calibrage managérial lui est fixe et « aurait » vocation à augmenter aux dires du responsable ... De plus la direction exprime ses difficultés à « fidéliser » les collaborateurs sur certains sites. ***Nous pensons que la zone géographique d'affectation n'est pas un motif objectif de « fuite » des salariés mais plutôt liés aux conditions de travail.***

Concernant la restauration : La direction met en avant l'offre de service du restaurant (qualité, prix du repas). Les salles de convivialité et les plateaux ne pourront pas être utilisées pour se restaurer. Le droit à ticket restaurant est maintenu mais la direction incite fortement à privilégier la solution restaurant.

Concernant les orientations futures : Le bail s'arrête au 31/03/2023. Les orientations immobilières ne sont pas définies. La direction en dira un peu plus en 2022.

Concernant la situation du site les jours de match : Les salariés auront bien des macarons d'accès pour pouvoir accéder au site.

Vote défavorable à l'unanimité de l'ensemble des élu.e.s

DECLARATION DE LA CGT

En premier lieu sous l'angle managérial, une catégorie de plus en plus sujet aux RPS nous en parlons régulièrement en CSE, nous notons un accroissement de 30% de l'effectif des techniciens sans revoir celui de l'encadrement, c'est une charge supplémentaire non négligeable.

Ensuite sous l'angle "QVT" plusieurs choses nous interpelle, le positionnement des 2 responsables juste à côté des toilettes semble être potentiellement perçu comme du flicage, une autre disposition pouvait largement être retenue.

Pourquoi n'est-il pas prévu des espaces en marguerite avec caisson anti-bruit au centre comme sur les actuelles PFS de Tours, les métiers de PFS sont difficiles, on évolue dans un milieu bruyant où il faut pouvoir se concentrer, le mobilier et l'installation choisie semble régresser en terme de qualité des conditions de travail en rapport avec ce qui existe aujourd'hui à la Cnav de Tours, les espaces en marguerite sont plus spacieux et disposent d'une meilleure isolation phonique avec de grandes parois vitrées, nous regrettons le choix de la Direction quant au mobilier choisi.

En conséquence les élus CGT émettent un avis défavorable sur cette consultation.

Consultation sur la réorganisation de la Direction de la Communication.(point 3)

Pour la Direction, cette réorganisation a pour objectif un fonctionnement plus transversal et de manières équilibrées entre les différents pôles.

« Elle devrait se mettre en place tranquillement mais rapidement » (bizarre n'est-ce pas ?) avec comme conséquence des modifications de rattachement et/ou des périmètres d'activité qui devraient changer et ce dès octobre.

Concernant la situation du studio graphique et son avenir (actuellement très surchargé de façon chronique et un recours aux prestataires) il n'a pas vocation à disparaître, il deviendrait un acteur clé dans cette réorganisation (il sera une aide dans la répartition de l'activité...). Il sera toujours pourvu de prestataires en fonction de l'activité.



DECLARATION DE LA CGT

Nous ne notons pas d'évolution de l'effectif concerné dans cette réorganisation, de plus les managers voient leur périmètre d'activité évoluer mais conservent leur niveau...nous comprenons ici, plus de travail sans compensation financière.

Nous constatons qu'il ressort de l'Audit, une demande des agents en termes de moyens techniques et/ou formation, rien n'est indiqué en ce sens dans le document.

Le mode de gouvernance transversal à travers la mise en place de comités inter-pôles, la mobilisation des expertises au bon moment, ou encore le pilotage centralisé des moyens mis en œuvre et de l'évaluation des résultats pour mieux apprécier leur adéquation, on comprend qu'il s'agit de renforcer l'organisation, la communication et le suivi, en revanche "faciliter la compréhension des missions de l'Assurance retraite et de leur évolution, des transformations et des réformes," là on a bien compris l'anticipation certainement imposée par le ministère. Nous considérons que la Cnav n'a pas vocation à faire la promotion de la réforme.

LA CGT S'EST BATTUE CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES ET CONTINUERA À LE FAIRE NOUS VOTERONS CONTRE CE PROJET.

Consultation sur la mise en place de la carte restaurant (point 4)

La Direction nous a ressorti les mêmes éléments de langage qu'elle nous ressort depuis déjà quelques semaines en rajoutant un nouveau : la menace de verbalisation dont elle fait l'objet sur la mauvaise utilisation que les salariés font de leurs tickets (au-delà du plafond des 19 euros et même le dimanche). L'inspection du travail serait « émue » de cette situation...

La CGT a rappelé à la direction l'utilisation que font les salariés des tickets (voir notre tract sur le sujet). Nous avons rappelé que 80 % actuellement n'ont pas fait le choix de cette carte.

A notre sens il y a un réel problème de santé publique à voir l'employeur inciter les salariés à aller au restaurant.

L'ensemble des élus a voté contre ce projet, mais la direction n'en tient nullement compte et passe en force en mettant en place dès juillet cette carte imposée à toutes et tous !

Quelle est l'utilité de cette consultation quand la direction se moque de la position de l'ensemble des organisations syndicales, quand elle refuse d'entendre les centaines de salarié.e.s qui se sont exprimé.e.s à travers la pétition CGT et le questionnaire de l'Unsa ?

A minima, la décision de la direction aurait dû faire l'objet d'un moratoire permettant une vraie négociation entre elle et les organisations syndicales. Obstinée, elle refuse de revoir sa copie. Difficile après ça de nous parler de dialogue social !



DECLARATION DE LA CGT

Prenant prétexte des difficultés liées à la distribution des chèques durant cette crise sanitaire, mais aussi des économies de gestion que cela pourrait apporter, la Direction soumet à consultation des élu.e.s sa proposition de « dématérialisation des chèques restaurants ». Votre décision, au vu des déclarations du Directeur Général, semble d'ores et déjà prise. Vous entendez imposer la suppression des titres « papier ».

L'usage aujourd'hui que nous faisons de nos tickets restaurants nous appartient et la Direction n'a pas à nous en déposséder !

Il n'y a aucune obligation à passer à la carte restaurant pour toutes et tous. Celle-ci n'est nullement obligatoire, légalement. Cela doit rester, comme c'est le cas aujourd'hui, sur la base du volontariat.

Vous savez pertinemment que bon nombre de collègues utilisent les tickets restaurant pour remplir leur frigo ou aider leurs proches ou des personnes en difficulté.

Dans des conditions difficiles du fait de la non-présence à leur poste de très nombreux salarié.e.s, la Cgt a fait circuler une pétition demandant le respect du choix entre carte et tickets. Plusieurs centaines de collègues ont signé cette pétition, Nous vous avons adressé ces signatures ce matin. Nous vous demandons d'entendre l'exigence de ces agents.

Si la Direction souhaite que nous n'utilisions pas nos tickets restaurant pour faire des courses ou se payer un bon repas de temps en temps et que nous ayons une utilisation rigoureuse de ces tickets, qu'elle défende la hausse de la valeur du point auprès du Ministère de tutelle !

La CGT votera contre cette proposition

Information sur la prime exceptionnelle (point 5)

Nous vous livrons ci-dessous l'argumentaire développé par le DRH pour justifier le fait que seule une petite minorité de salarié.e.s percevra cette prime

Vous trouverez ensuite notre déclaration.

La direction a donc décidé de manière unilatérale l'octroi d'une prime dont l'enveloppe représente 22 millions d'euros hors RMPP (les différentes branches de la Sécurité sociale apposent des règles différentes d'attribution). Il s'agirait donc de « marquer le coup » avec une prime d'un montant significatif pour les salariés qui se sont « mobilisés »

Les attributaires seront donc les salariés « en ligne de front » : ceux qui sont venus sur site (DGFE/ fonction support informatique). Cette mesure sera également élargie aux salariés qui ont été investis sur la gestion de l'activité retraite par rapport aux assurés ou aux salariés (web entretien en présentiel / maintien du lien avec les salariés (fonction de support RH, management).

La direction sait bien rappeler que ce dispositif s'intègre finalement à toutes les autres mesures : suspension de badgeage, maintien de la prime fonction, indemnité télétravail (ce n'est pas une prime – versée en une seule fois et en septembre), maintien prime de crèche, maintien titres resto, maintien de salaire entier...

Il existe donc aux yeux de la direction la volonté de « marquer le coup » avec un montant significatif pour ces salariés qui se sont « mobilisés » plus encore que leur cœur d'activité (une action d'entraide)

15 à 20 % des salariés seront donc concernés. Cette prime sera payée au moins d'août. L'identification des attributaires n'est pas encore finalisée et les conditions restent très floues. Les critères sont en cours de réflexion.

La direction espère donc que les salariés comprendront que la reconnaissance ne passe pas que par l'attribution d'une prime mais par une politique salariale qui, de façon pérenne, reconnaîtra leur investissement. **Et cette reconnaissance salariale, c'est sans doute la valeur du point bloqué depuis 2010, avec une perte conséquente de pouvoir d'achat...**

Les agents de direction qui ont été mobilisés sur le PSC et le PCA ne sont pas exclus du bénéfice de la prime. (la morale obligerait juste à demi-mot que le montant soit moins important). Nous aimerions en connaître le nombre

La direction reconnaît qu'une prime collective aurait été plus petite, qu'il n'a pas été fait le choix de partir sur des critères de performance productive.

La direction prend juste l'engagement d'une transparence sur les métiers concernés mais refuse des détails par niveau, par statut, par lieu géographique... **autrement dit, aucune transparence sur les bénéficiaires !**

DECLARATION DE LA CGT

Nous commencerons cette intervention en citant les écrits de deux personnalités liées à la branche retraite

Le 1er, le 24 avril, nous écrivait que c'était à nous, *« personnel de la Sécurité sociale que le Gouvernement devait la continuité de notre service public essentielle à notre pays »,* que *« notre implication et notre engagement sans faille apportait une réponse d'ampleur à la crise »* et que *« dans ce contexte difficile, nous avons pris en charge les nombreuses demandes des usagers dans un esprit de solidarité et de mobilisation au service du public »*

L'expéditeur de ce message concluait : *« de tous les efforts que vous déployez en ces circonstances particulières, je souhaite vivement vous remercier »* et *« je tiens à vous exprimer ma reconnaissance de l'ensemble de la nation »*

Inutile de faire durer le suspense plus longtemps, il s'agit d'Olivier Veran notre Ministre de tutelle, celui des Solidarités et de la Santé.

En ce qui concerne notre deuxième personnalité, un indice, tous les samedis matins de son canapé, il nous assurait de sa fierté à être à la tête de notre organisme. Nous ne résisterons pas au plaisir de citer quelques une de ces inénarrables et grandiloquentes déclarations :

« Tous, nous participons à tisser ce filet de sécurité qui protège et rassure nos concitoyens. Tous. Quels que soient nos métiers dans la branche retraite. Et c'est bien notre action réelle, concrète, adaptée mais maintenue en temps de crise, qui évite que ce filet de sécurité ne cède.

Ce jeudi, plus de 11 milliards d'euros vont parvenir sur les comptes bancaires de plus de 14 millions d'assurés. Grâce à vous tous, qui les assurez et rassurez. Parce que nous sommes là. Parce que vous êtes là. Parce que la sécu est là. »

Et une seconde parce que quand on aime...

« Nous nous en sortirons. Meurtris mais grandis. La Cnav, toute la branche retraite, s'en sortiront. Meurtries mais grandies. Grâce à vous tous et toutes. Et c'est grâce à vous tous et toutes que la Cnav est là, que la Sécu est là. » Il s'agit bien sûr de Renaud Villard Directeur de la Cnav,

Nous aurions pu presque y croire, mais à la Cnav comme ailleurs, le monde d'après ressemble comme deux gouttes d'eau au monde d'avant, peut être en pire même.

L'exemple de cette prime exceptionnelle est révélateur, Vous avez d'ores et déjà annoncé que celle-ci ne sera pas versée à l'ensemble des salariés, seuls 15 à 20 % d'entre eux pourraient y prétendre.

Terminé le temps des remerciements, oublié l'investissement des collègues parfois à la limite de la durée légale du travail, oublié que certains ont continué à travailler dans des conditions très dégradées (enfant à charge etc...), oublié que de nombreux collègues ont eu comme outil de travail leur propre ordinateur

Quel cynisme de la part du Directeur de la Cnav qui lors de l'INC retraite déclare que : *« les salariés de la branche retraite sont des « privilégiés » et ne devraient pas se plaindre car ils n'ont pas vécu la même chose que les salariés de la CAF, par exemple, qui ont eu des missions supplémentaires. »*

Le même Directeur n'a-t-il pas tenu lors de cette INC du 2 juillet des propos particulièrement scandaleux sur le fait qu'à part certaines catégories, d'autres dans leur canapé ont connu des situations moins difficiles...

Quel grand écart entre les déclarations pompeuses de la période confinement et le cynisme, la morgue du jour d'après.

La Direction joue la division entre les collègues, ceux qui se sont « *rendus au travail la peur au ventre* » (ce sont ses propos) et les autres à l'abri dans leur canapé, Nous n'aurons pas l'indécatesse de demander d'où le Directeur écrivait ses « *chroniques du samedi matin* »...

La CGT ne revendique pas de médaille, ou de badges comme le proposent pour les enseignants certaines académies de l'Éducation Nationale. La Cgt ne revendique surtout pas d'aller défiler sur les Champs Élysées comme l'a suggéré le Président pour les personnels soignants.

La CGT revendique l'augmentation générale de la valeur du point, des conditions de travail dignes, des embauches à hauteur des besoins pour répondre à notre mission de service public.

Le reste n'est que de l'enfumage !



Information sur le web entretien (point 7)

Il s'agit pour la direction d'offrir une nouvelle offre technologique pour les assurés. Le web entretien n'a pas vocation à remplacer les rdv physique (il est complémentaire, une plus-value et pour les assurés et pour les collaborateurs).

Actuellement les salariés en télétravail ne peuvent pas rentrer dans ce dispositif (Solution technique S3 exclus). Il faut donc revenir sur site. Si les outils évoluent il pourrait être envisagé des web entretien en télétravail.

Cette expérimentation de web entretien n'est pas sans soulevé des difficultés sur les périmètres d'activité des différents métiers...

DECLARATION DE LA CGT

Le web-entretien nous est présenté comme le moyen de compenser, en période de crise, la difficulté à organiser de façon sûre des rendez-vous en agence retraite.

Avez-vous conscience de la lourdeur que représente l'organisation d'un web-entretien tant pour le technicien retraite que pour l'assuré ?

Et tout ça pour quoi ? Parce que la communication non verbale a une importance ? Certes, mais à ce prix cela semble excessif.

Le confinement nous a permis de constater les grandes disparités dans l'équipement des assurés et des salariés dans leur capacité à appréhender le numérique.

Alexander Graham Bell a inventé en 1876 un dispositif ingénieux permettant simplement de mettre en relation un assuré et le technicien en charge de son dossier.

Cependant, du fait de la trop lourde charge de travail des techniciens et du retard croissant pris dans le traitement des demandes de retraite, ce merveilleux objet est boudé par les techniciens et les assurés uniquement orientés vers le 39 60.

Depuis trois ans maintenant la DAE également, à mesure que ses stocks de demandes s'accroissaient, a elle aussi pris le pli de ne plus répondre au téléphone.

N'est-il pas simplement temps d'enfin accorder une qualité de service correcte aux assurés et de simplement suffisamment embaucher ?

La CGT sera attentive aux suites données à cet expérimentation qui menace les conditions de travail des techniciens et semble n'avoir pas grand-chose à apporter aux assurés qui parviennent au bout de ce parcours du combattant.



Information sur le projet de transformation de la Direction des Systèmes d'Information (point 8)

DECLARATION DE LA CGT

Ce changement est toujours un retour en arrière par rapport à celui initialisé il y a 8 ans. Les grands mots utilisés sonnent toujours aussi creux. Il est clair que l'objectif qui se voit maintenant comme le nez au milieu du visage est de faire coller la DSI à une vision purement managériale et orientée métier. C'est une très mauvaise chose d'un point de vue informatique. La séparation par silo fonctionnels est toujours

aussi critiquée en interne et n'a pour l'instant nullement prouvé son efficacité au contraire , cette transformation donne beaucoup de travail et impose aux salarié.e.s une intensification de leur charge de travail. De plus l'assignation des taches est loin d'être lisible et en pratique cela marche a la bonne volonté des agents.

Dans ces conditions plus que difficiles, les collègues tentent de faire face et comme certains d'entre eux nous l'ont dit : « On n'a jamais eu autant de chefs de projets, et pourtant ça n'a jamais été autant le bordel et aussi peu drivé ». Le corollaire de la mainmise de cette orientation métier est l'abandon d'une vision à long terme et le découragement qui s'installe parmi les salarié.é.s

Point déconfinement

La Direction nous a donné les informations suivantes :

Les choses se déroulent correctement, quelques cas individuels de situations de fragilité.
40 salariés à risque identifiés donc pour eux le télétravail continue jusqu'à fin août.

A compter du 13 juillet, le retour sur site de 2 jours par semaine pour les télétravailleurs sous réserve de l'évolution de la circulation du virus.

Il est prévu un retour sur site à la normal début septembre sous réserve bien évidemment de l'évolution de la situation sanitaire. Nous avons évoqué auprès de la direction sa possibilité d'engager une réflexion sur le dépistage automatique des salariés afin de détecter des clusters dormants. La position est claire : non.

Au vu de la concentration de salariés sur certains sites ce choix aurait pu être possible...



PROCHAIN CSE : 27 AOÛT

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER

(NOS QUESTIONS ECRITES SONT A REMETTRE 10 JOURS AVANT LA
TENUE DU CSE)

